



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2026-024

SEANCE DU 5 JUIN 2026

Nombre de Membres

Du conseil municipal
En exercice : 23
Pris part à la délibération : 17 + 6
procurations
Pour : 23 (dont 6 procurations)
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation :

28 MAI 2026

Objet de la délibération :

TARIFS ALSH

ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

Le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, le 5 JUIN 2026 à 18 heures 30, salle du conseil, sur convocation de Mme le Maire.

Présents : Mmes et Ms. Mmes et Ms. Gracia PEREZ, Marie-Christine CHARRIERE, Ginette DUBEARN, Michel MAUPAS, Ludivine PAGE, Corinne VALLETON, Chrystel PICAUD, Félicie DURAND, Thierry BOIS, Alexandre NION, Katia BOILEAU, Arnaud de BOUSSIERS, Ludovic GARNIER, Laurent MOINET, Philippe VALLECILLOS, François DURAND, Véronique RAMON.

Absents excusés : Mme Charline CORNIL (procuration à Mme Marie-Christine CHARRIERE), M. Miguel DUPUY (procuration à Mme Gracia PEREZ), M. Géraud DUGE DE BERNONVILLE (procuration à Mme Ludivine PAGE), Mme Eliane LADIRAT (procuration à Mme Ginette DUBEARN), M. Jean-Claude DUPA (procuration à M. Michel MAUPAS), Mme Florence MOINET (procuration à M. Laurent MOINET).

Secrétaire de Séance : Mme Chrystel PICAUD

Mme le Maire propose d'actualiser les tarifs de l'A.L.S.H. pour la prochaine rentrée scolaire en tenant compte de l'inflation de 2,2 % sur un an et du pouvoir d'achat en baisse des familles. Elle propose donc une revalorisation de 1 % des tarifs.

Deux tableaux comportant les tarifs revalorisés sont présentés aux membres du Conseil Municipal pour étude et discussion.

Le Maire
Gracia PEREZ

Signature et Cachet

Le Secrétaire de séance

Signature et Cachet

A.L.S.H 3-11 ANS		
Quotient Familial	Journée avec repas	Demi- journée avec repas
0 < QF ≤ 300	5,56 €	3,97 €
301 < QF ≤ 600	7,80 €	5,50 €
601 < QF ≤ 850	10,01 €	7,65 €
851 < QF ≤ 1200	14,45 €	11,84 €
QF > 1200	17,25 €	14,18 €

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
Le

Publié le
Notifié le